BARREAU DE PARIS

LE PROCÈS

DE

MADAME LAFARGE

DISCOURS

Prononcé à l'ouverture de la Conférence des Avocats

Le 10 Décembre 1910

PAR

M. PIERRE DE CHAUVERON

AVOCAT A LA COUR D'APPEL

Secrétaire de la Conférence

IMPRIMÉ AUX FRAIS DE L'ORDRE

PARIS

ALCAN-LÉVY, IMPRIMEUR DE L'ORDRE DES AVOCATS

117, RUE RÉAUMUR, 117

1911

Br. 1.182.

HV
6535
.F8
CH8
1911
SMRS

à M. le Conseiller Morizot-Thibault
respectueux hommage
Pierre de Chauveron

LE PROCÈS
DE
MADAME LAFARGE

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. PIERRE DE CHAUVERON

AVOCAT A LA COUR D'APPEL

Secrétaire de la Conférence

BARREAU DE PARIS

LE PROCÈS

DE

MADAME LAFARGE

DISCOURS

Prononcé à l'ouverture de la Conférence des Avocats

Le 10 Décembre 1910

PAR

M. PIERRE DE CHAUVERON

AVOCAT A LA COUR D'APPEL

Secrétaire de la Conférence

IMPRIMÉ AUX FRAIS DE L'ORDRE

PARIS

ALCAN-LÉVY, IMPRIMEUR DE L'ORDRE DES AVOCATS

117, RUE RÉAUMUR, 117

1911

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/leprocsdemadam00chau

LE PROCÈS

DE

MADAME LAFARGE

MONSIEUR LE BATONNIER,

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Il est, pour les histoires vraies, une heure de maturité. C'est l'heure où, près de s'engloutir dans l'oubli, elles ont déjà quitté le plein jour de l'histoire. Alors elles échappent à la tyrannie du fait historique, elles se dépouillent de leur vérité formelle, tandis que la légende leur construit une vérité profonde.

La légende est l'automne de l'histoire. L'été est une parade éclatante et trompeuse ; l'automne en-

lève les masques et le paysage révèle un sens plus intime, prend un accent plus pénétrant. Tout est remis en sa place ; des arrière-plans inconnus surgissent, des choses imprévues paraissent. L'histoire, comme l'été, est une parade : des personnages sur le devant de la scène offusquent tout de leur bruit et de leur geste. La légende fait tomber leur masque et dédaigne leur agitation. La rampe brillante des artifices s'éteint. Et survient la foule des anonymes qui n'ont pas joué de rôle et qui possèdent le secret véritable. Les mots qui furent prononcés s'en vont dormir dans les bibliothèques, un inconnu invente ceux qui devaient l'être.

L'affaire Lafarge ! Qu'est-ce autre chose en vos mémoires, messieurs, qu'un nom ? Peut-être aussi un sentiment très vague, un indéfinissable émoi qu'éveille ce nom.

Ceux d'entre vous qui connaissent le moins cette histoire savent que l'affaire Lafarge fut d'abord un procès criminel, et puis aussi une crise, qu'elle fut l'occasion d'un trouble moral, dont ils ont gardé, à travers d'anciens récits, une obscure mémoire.

Devais-je, préoccupé d'un vain souci d'exactitude, et venant à vous les mains chargées d'une documentation inutile et glacée, me faire l'historiographe de ce procès, et le serviteur méthodique d'une vérité toute officielle ?

J'ai cru que je contenterais mieux votre attente, si je cherchais plutôt à définir ce qui peut encore se

lier d'émotion à votre souvenir, et, moins soucieux du fait exact que du fait significatif, j'ai pensé découvrir le sens vrai des choses, beaucoup moins en redressant au nom d'une vaine science les déformations légendaires, qu'en m'amusant à les prolonger, selon leurs lois propres, jusqu'au point où elles m'ont paru révéler tout leur secret.

Ce n'est pas — rassurez-vous — que ces précautions oratoires déguisent le dessein, tout à fait inavouable, de substituer au récit historique mes imaginations personnelles, et de ne dédaigner l'histoire de Mme Lafarge que pour vous en conter à ma guise le roman.

Une pareille tentative, à supposer que je l'eusse voulu risquer, ne fut pas demeurée sans excuse, s'il est vrai que nous devons à l'affaire Lafarge, qui fut un grand mélodrame romantique supérieurement mis en scène, d'avoir inauguré ce genre souvent désagréable de littérature qu'est le récit romanesque des choses judiciaires.

Les premiers qui s'y employèrent s'efforçaient surtout de dégager « cette sorte de poésie étouffante qui s'attache aux mystères criminels » et d'en décrire les péripéties atroces ou sanglantes.

Plus tard, on s'occupa moins du crime, et davantage du criminel. On fut moins curieux d'exploiter la terreur ou la pitié qui naissent du drame lui-même, que de scruter les mobiles des scélérats et de

retracer, en de froides et lucides analyses, le processus de leur passion : on les comparait aux types connus du théâtre et du roman, et on s'amusait à vérifier, à l'aide de leur cas singulier, les hypothèses des littérateurs.

Aujourd'hui, c'est le problème policier qui semble accaparer l'attention et l'on assiste à la lutte du gendarme et du voleur, comme à un jeu bien réglé où l'auteur, qui tient les cartes, use de ses personnages comme de purs symboles abstraits.

Les contemporains de Mme Lafarge, qui étaient des romantiques, écrivaient, selon la première formule, son histoire.

Utiliserai-je à leur suite le paysage « tragique » où le drame se déroula ?

Sans doute Glandier était un des plus sauvages vallons du sauvage Limousin. Creusé profond dans un vaste plateau coupé de bois, de prés et d'étangs, les châtaigniers, les chênes ou les hêtres en couvraient au loin les pentes, — et c'était bien un vallon romantique, puisqu'il s'honorait d' « un étang désert où le jonc flétri murmure » et des ruines d'une ancienne abbaye. « Ces hospices de mon pays, expliquait René à Chactas, sont souvent cachés dans des vallons qui portent au cœur le vague sentiment de l'infortune et l'espérance d'un abri. »

C'est tout près de là, messieurs, que se fait la rencontre étonnante du Nord et du Midi. Soudain, le haut plateau s'affaisse ; au lieu d'un pays uni

et sévère, d'une campagne maigre et craintive, c'est, tout d'un coup, sous un ciel plus haut une nature plus libre, et comme une ivresse imprévue : la lumière devient éblouissante, la végétation riche et diverse, les vallées larges et lentes ; les collines délivrées s'unissent en chaînes bondissantes.

Mais à Glandier, il semble que le Nord, près de finir, ait voulu exhaler toute son humide et mélancolique poésie. Comme un malade que le jour éblouit et qui se voile les yeux, ou comme l'hiver qui, pour s'abriter de l'été, tisse les pluies du printemps, la compagne s'enveloppe ici d'un voile de brume qui se refait incessamment des étangs et des prés à mesure que le soleil le dissout, de façon que, grâce à sa lumière amortie et paresseuse, grâce aux teintes toujours un peu fanées de la bruyère et du sarrasin qui revêtent ses landes ou ses cultures, elle semble comme s'être retirée dans un automne éternel.

On raconte qu'Archambauld, seigneur de Comborn — quelques pierres de son château couronnent encore un rocher dans une âpre gorge de la Vézère — fonda, au treizième siècle, pour sauver son âme et pour expier un grand crime, la chartreuse de Glandier. C'est au lieu solitaire, la clairière, la glandée, le *glandier*, où périt assassinée son épouse. Trois fois l'homme chargé du méfait fit agenouiller sa victime surprise : trois fois, il hésita, touché de tant de grâce. Archambauld, saisi de remords ou terrifié par les prêtres, fit bâtir trois

chapelles aux trois stations de l'infortunée et, au lieu inexorable, une chartreuse.

C'est dans les ruines de cette chartreuse qu'un certain Lafarge, après y avoir vécu sans gloire, s'illustra par sa mort. Aujourd'hui, le monastère reconstruit est de nouveau livré aux démolisseurs.

Un poète romantique composerait de ces paysages, de ces légendes et de notre histoire une sombre harmonie ; les journalistes de 1840 imaginaient sans effort que l'âme d'Archambauld avait visité l'agonie du malheureux Lafarge, et sa mort n'était pour eux qu'une phase de ce rythme étrange de violence et de prière ainsi installé dans un lieu fatal.

Mais quoi ? A moins d'une excitation toute particulière, la nature n'a pas sur notre destinée l'influence qu'imaginent les littérateurs, et les légendes ne valent plus que pour amuser les archéologues. Je ne suis point parvenu, pour ma part, à me faire assez longtemps illusion pour espérer de conserver à mon récit ce pathétique un peu grandiloquent que réclamerait un tel décor, — et les faits, qu'il me faut cependant vous conter, m'ont paru beaucoup plus simples et beaucoup plus ordinaires, sinon beaucoup moins tragiques.



Messieurs, tous les maîtres de forges ne sont pas sortis premiers de l'Ecole Polytechnique ; il en est qui n'habitent point parmi de somptueuses tentures, ni ne président à de puissants négoces ; vous en

connaissez qui jamais « n'incarnèrent dans leur robuste personne la solidité saine de la bourgeoisie ».

Charles Lafarge, qui avait installé dans les ruines de Glandier une modeste forge et une incommode demeure était bien, — devait plus tard écrire de lui sa femme, — « l'être le plus correspondant au paysage qui l'entourait », lequel je vous ai peint rude et sauvage.

Comme j'aurais voulu, moi aussi, qu'il me fût permis de vous conter le roman du Maître de Forges dans un décor à la fois élégant et luxueux, parmi des scènes d'où se dégagerait naturellement « un parfum d'aristocratie », et où des sentiments tout à fait nobles seraient échangés, en phrases lapidaires, par des personnages excessivement distingués, et généralement équestres !

L'humble vérité est qu'un petit forgeron limousin, nommé Lafarge, à court d'argent et menacé de la faillite, s'en venait à Paris en l'été de 1839, courait pendant plusieurs jours les boutiques d'usuriers et les agences interlopes, finissait par y trouver, en la forme d'une dot, la somme dont il avait besoin, puis, le marché conclu, le mariage fait — le drame noué — regagnait son repaire, emportant dans ses bagages le plus dangereux et le plus passionnant bibelot dont pût orner sa demeure un bourgeois de province: une Parisienne romanesque.

Parisienne, Marie Cappelle avait été élevée dans un milieu très brillant, où la noblesse et la grande fortune étaient des titres égaux, parmi des paren-

tes, qui pouvaient être une duchesse de Maufrigneuse ou une baronne de Nucingen, à la limite des deux faubourgs ; elle avait connu ces femmes de la génération élevée par Mme de Genlis, et qui d'elle avaient hérité les traditions de la conversation spirituelle et galante du dix-huitième siècle. Ne fit-on pas même courir le bruit que sa mère était née des amours de Philippe-Egalité et de Mme de Genlis — impur accouplement, disaient les ennemis du régime, de la trahison et de l'hypocrisie ?

Romanesque, il est bien des façons de l'être : elle les avait toutes. Vous connaissez la jeune fille du romantisme avec son châle à fleurs, sa jupe d'indienne et son écharpe — flottante, il va sans dire. Vous la connaissez derrière son voile et sous la cornette oblongue de son chapeau cabriolet. Mais gardons-nous d'un entraînement oratoire, et que M. le chef de la Sûreté lui-même achève la description. « Je traversai un premier salon, déposa cet honorable fonctionnaire, où se trouvaient deux jeunes personnes. L'une d'elles attira mon attention par sa physionomie romanesque : elle était fort pâle et ses cheveux noirs tombaient en bandeaux aplatis sur son front et en rendaient la pâleur plus extraordinaire encore. »

Dans le sens où le romanesque est la substitution au réel de l'imaginaire, du rêve à la vie, vous vous doutez bien que toute jeune fille, puisqu'il est pour elle de l'inconnu, et que cet inconnu elle doit l'imaginer, est, à ses heures, romanesque. Mais le rêve

n'est le plus souvent qu'un décor tout prêt où la réalité s'installera sans heurt et sans gêne, et il n'y a pas là, convenez-en, de quoi pâlir un jeune visage au point d'émouvoir la police.

Avec un peu plus d'accent dans l'imagination, un peu plus d'excitation dans la sensibilité, on obtient une formule plus marquée, celle que préconisait la littérature spéciale des jeunes filles, et qui dut alors faire partie d'une éducation soignée. Il faut rêver juste assez pour parer sa vie, oublier la laideur. En feuilletant les vignettes d'un de ces *keepsakes* alors si à la mode, bien des jeunes filles purent se représenter la vie comme une succession d'attitudes élégantes dans des parcs anglais, près de manoirs à tourelles d'un gothique modéré, où défilent des couples très amoureux et très chastes, où s'assemblent des gens un peu niais et fort bien mis. Ces rêveries, qui détruisent une Emma Bovary, conviennent aux jeunes filles de la classe riche : lorsqu'elles viendront à la réalité, elles n'y apporteront aucun regret nostalgique, mais simplement un goût de l'orner, en l'acceptant, selon un idéal fade et tranquille. Nul doute qu'autour du mari des convenances, « mari selon le monde, comme dit elle-même Marie Cappelle, mari aimé et désiré, comme précurseur de trousseaux, de corbeilles, d'indépendance et de plaisirs », ces images de luxe et d'amour viendront, dociles, se ranger. Mais il y avait chez notre héroïne quelque chose de plus poussé dans l'exaltation sentimentale.

« Je parais mon esprit pour cet être que je ne rêvais pas encore, mais que j'espérais dans le lointain et que j'attendais comme le complément de mon existence. Lorsque j'avais écrit quelques nobles pensées, je les *lui* lisais ; lorsque j'avais vaincu une difficulté musicale, je *lui* chantais ma victoire ; j'étais fière de lui offrir une bonne action ; je n'osais penser à *lui* quand j'étais mécontente de moi-même ; enfin, ce n'était pas un homme, ce n'était pas un ange, c'était quelque chose qui devait m'aimer. »

Le morceau, qui sent un peu — je l'avoue — sa composition française, est tout de même fort aimable. Mais, comme sa tante, la digne baronne Garat, dont le mari régentait la Banque de France, était sage d'en avertir l'auteur « que rien n'était plus éloigné de son rêve que la réalité d'un mari ». N'importe, ce n'est point le *Conseiller des Dames* qu'une main indiscrète trouverait sous cet oreiller, ce n'est point non plus le fade et galant *keepsake ;* vous l'avez déjà deviné, ce sont ces délicieux romans ardents et chastes, ces fictions passionnées et chimériques, qui s'appelaient *Indiana*, *Jacques*, *Valentine*, *Lélia*, et qui nous fabriquaient alors ce type parfois charmant de la femme romantique.

La femme romantique croit, avec Rousseau, que la nature est bonne et la société mauvaise ; que la volonté de la nature s'exprime par la passion et la volonté sociale par la loi ; que tout irait bien si la passion et la loi s'accordaient au lieu de se combattre, si le devoir, comme le bonheur, était de sui-

vre sa passion ; que, dès lors, pour toutes les créatures, et notamment pour les femmes, il n'est qu'un droit et qu'un devoir, c'est d'être heureuse.

George Sand, en de brillants symboles, donne la vie à ces abstractions. La lutte de la nature et de la société, elle la représente dans le mariage, où l'homme figure la loi étroite et brutale, la femme la passion libre et clairvoyante. La femme, c'est la nature en révolte ; le mari, c'est la société en courroux.

La jeune fille romantique doit donc s'y résigner : on lui a interdit de désirer l'amour dans le mariage, elle va se l'interdire elle-même. Pour elle, le rêve ne sera plus une parure ou une chimère, mais une révolte. « Une femme élégante, dit un romancier du temps, doit avoir la douleur de n'être pas comprise par son mari ».

Chez une jeune fille, il est vrai, l'événement du mariage peut changer tout cela et dissiper tous ces nuages — mais l'initiation n'y est point sans péril ; les découvertes des sens à la fois et du cœur veulent ici un guide délicat, et la transposition dans la charnelle réalité des plus immatérielles attentes de l'âme exige quelque précaution.

Avouons-le, il était dangereux à un galant homme d'épouser en 1840, une « femme élégante ». Mais pour ce gros rustre de Charles Lafarge, quelle folie !

Il méritait bien d'en mourir.

Ce ne fut pas long.

C'est au mois d'août 1839 que Marie Cappelle arrive à Glandier. C'est au mois de janvier 1840 que Lafarge meurt d'un mal étrange et soudain.

Mme Lafarge, dans les charmants *Mémoires* qu'elle écrivit dans sa prison, nous a laissé de son voyage de noces un récit simple, serré et poignant.

« Mes tantes s'enfermèrent avec moi dans le petit salon et commencèrent à m'initier dans les mystères effrayants de mes nouveaux devoirs. Elles disaient des paroles qui me faisaient si fortement rougir et trembler que je les arrêtai par un petit mensonge, en leur assurant (*sic*) que je comprenais ce qu'elles voulaient me faire comprendre. Cependant, je n'avais jusque-là cherché la vérité que dans les nuages, je gardai ma théorie, qui était innocemment stupide, mes frayeurs qui étaient épouvantables, et ma ferme résolution de voyager nuit et jour, sans m'arrêter, jusqu'à Glandier ».

Lafarge, Messieurs, n'accepta point de telles manières avec cette discrétion hautaine qui rend si sympathique aux personnes sensibles le héros de M. Georges Ohnet. Il les traita tout crûment de grimaces et de singeries, et sa femme — je m'en excuse — de bégueule.

Puis il devint brutal, et resta malheureux.

Enfin, on arriva. « Nous descendîmes à pied dans un chemin creux. On me montra quelques toits enfumés, qui sortaient du brouillard, et, au bout d'une petite allée de peupliers, la voiture s'arrêta. »

La maison n'était pas moins laide que l'homme.

La voyageuse, incontinent, s'enferma dans une vaste pièce dénuée de meubles qu'on lui dit être sa chambre, et, comme il convient à une femme incomprise, demanda l'écritoire. On lui porta, dit-elle, « un pot de confitures cassé dans lequel un morceau de coton nageait dans une eau grise » : de cette mauvaise encre, elle écrivit à son mari une longue lettre excessivement romantique, où elle s'accusait et s'excusait à la fois d'en aimer un autre, demandant qu'on gardât sa dot et qu'on épargnât sa personne.

Pleurs. Supplications. Conseil de famille. Le mari promit d'être sage comme un frère, et la femme tendre comme une sœur. Ensuite, comment tout s'arrangea, comment Lafarge mourut, comment sa femme fut soupçonnée, puis arrêtée, puis jugée, puis condamnée, ce n'est plus un récit, ce sont deux récits, ou plutôt ce sont deux thèses.

Pour l'accusation, lorsque Marie Cappelle est arrivée à Glandier, elle a condamné sans rémission son mari ; mais elle a su dissimuler sa haine, faire plier sa résistance, feindre le calme et la paix, jusqu'au jour où l'occasion se présente de joindre à sa pâtisserie, puis à ses tisanes, la pincée libératrice.

Pour la défense, Marie Cappelle est, au mois d'août, une jeune fille brisée de désespoir, qui a vu s'évanouir tous ses rêves, tandis que l'avenir déroule à ses yeux une plaine d'ennui, une lande de médio-

crité. Un sursaut de révolte, elle veut tout briser, se reprendre, elle écrit la lettre.

Mais lui faut-il plus d'une heure pour comprendre que l'irréparable est accompli ? Elle pleure, s'attendrit, elle aime être aimée, elle s'amuse à se construire de rien une vie possible, quelques amis l'y aident ; elle s'apaise... Puis, de nouveau, elle fait des rêves.

Si elle achète de l'arsenic, c'est donc pour tuer les rats, et qui dira pourquoi Lafarge est au bout de cet arsenic, comme Polonius à la pointe de l'épée d'Hamlet ? Si elle verse de la poudre blanche dans les laits de poule, ce n'est pas du poison qui tue, c'est de la gomme qui guérit.

Lorsque notre héroïne parut aimer sa vie nouvelle et, comme elle dit elle-même, se résigner à ses nouveaux devoirs, fut-elle sincère ou simulatrice ?

Versa-t-elle du poison ?

Lafarge mourut-il empoisonné ?

Voilà les trois faces du problème judiciaire. Vous me dispenserez de les examiner. Que les toxicologues se penchent, s'il leur plaît, sur ce cadavre et s'amusent à des alchimies où nous sommes incompétents ! Que d'autres s'appliquent à retrouver dans le fatras des interrogatoires et dans le bavardage insipide des témoins une vérité fuyante et combien inutile !

La cour d'assises de Tulle a condamné Marie Cappelle aux galères à perpétuité et à l'exposition publique.

Mme Lafarge est une femme qui se disputait avec son mari, puis l'empoisonna : telle est la chose jugée.

Mais tout cela n'explique guère — n'est-ce pas ? — qu'en 1840 et 1841, la France et l'Europe se soient passionnées pour ce procès, que tout Français ait dû, en 1840 et 1841, être lafargiste ou antilafargiste, que l'oubli ne se soit pas encore fait en Limousin où les souvenirs sont restés vivants et les haines tenaces (*Elle vous a parlé, grand'mère, — Elle vous a parlé...*) ; qu'enfin même à Paris, on y songe encore. La preuve.



Si l'on ne considère autre chose que le problème logique et les cérémonies officielles, et les rites consacrés de la procédure, on ne sait pas ce que fut ce procès. Sans doute, les détails romanesques, la personne de l'accusée, le paysage, le mystère, ont séduit les amateurs de feuilleton, les amoureux de la suite au prochain numéro, et c'est de quoi expliquer la curiosité, mais non la passion.

S'il n'est d'autre débat qu'entre deux systèmes logiques : le système de la défense et le système de l'accusation, comment comprendre cette passion ? Mais ces deux systèmes logiques n'ont-ils pu servir de symboles à des sentiments contraires qui se seraient groupés autour d'eux et par eux imparfaitement exprimés ?

En étudiant ce procès, en cherchant à en retrou-

ver dans des mémoires près de s'éteindre la trace encore vivante, en scrutant dans le texte impassible du sténographe toutes les fissures par où s'est pu glisser l'émotion, en crevant la glace des argumentations pour découvrir le courant continu de la passion, j'ai cru voir que derrière le procès officiel, qui m'apparaissait de plus en plus comme une parade logique vide de sens, sinon pour quelques spécialistes, s'était joué, dans le demi-jour de l'inconscient, le vrai drame, celui qui n'est pas écrit dans les livres, celui que j'ai entrepris de vous conter.

Laissons dans la cour d'assises haute et froide se dérouler cette liturgie solennelle. Une accusée pâle et nerveuse, un président digne et partial, des témoins effarouchés, un accusateur véhément, un défenseur émouvant : vous connaissez le personnel. Tout se passe selon qu'il est écrit au livre de la loi.

Mais si, comme dans la tragédie antique, le dialogue a gagné sur le chœur jusqu'à paraître l'absorber, souvenons-nous que le chœur, par la voix du jury, aura le dernier mot, et tandis que les protagonistes échangent des arguments sonores, demandons-lui, demandons au public, demandons à l'opinion de nous révéler une vérité moins formelle, plus humaine.



Lorsqu'on apprit à Paris l'arrestation de Marie Cappelle, l'opinion lui fut d'abord favorable : dans les salons où fréquentait sa famille, comme dans les

salles de rédaction, on s'accordait à plaindre cette brillante jeune fille tombée par le mariage dans un milieu de provinciaux, qu'on supposait naturellement grossiers et cupides ; et, pour contenter d'ailleurs ce besoin de simplification nécessaire au badaud que déjà un autre spectacle attire, on décida qu'elle était la Parisienne victime de la Province. Plus tard, un journaliste devait donner à cette version sa formule définitive : « L'affaire Lafarge, c'est la revanche de Pourceaugnac ».

Mme Lafarge, d'ailleurs, n'a pas compris ni plaidé autrement son procès. Dans ses Mémoires, elle divise sa vie en deux parts : avant et après le Limousin.

Elle ne pose point la femme incomprise : au contraire, jusqu'au Limousin, c'est avec son milieu — choses et gens — un accord idyllique. Et ce sont — dès qu'elle arrive à Glandier — l'ennui et l'isolement d'une part, la haine et l'envie, de l'autre.

L'affaire Lafarge serait-elle donc un épisode de ce dissentiment de la Province et de Paris, dont Balzac écrivait à la même époque qu'il était « une des plaies du dix-neuvième siècle » ? Voilà, en tout cas, qui vaut d'être examiné.

Ce problème de la Province et de Paris, il nous faut l'étudier d'une façon toute relative, et tel qu'il pouvait se poser, en 1840, à propos d'un drame comme le nôtre.

Balzac, qui en a signalé tant d'aspects, se plaint

encore que Paris soit alors devenu à la Province ce qu'autrefois la Cour était à la Ville. Ce qui signifie que Paris remplit envers la Province la fonction d'une aristocratie, qui est d'inventer, de fournir du nouveau à l'imitation. Ce qui signifie encore que la fonction de Paris serait de faire des individus, de libérer et d'exalter les énergies individuelles, de favoriser toutes les réussites, comme d'accueillir toutes les aventures et d'accepter toutes les singularités. La Province, au contraire, fournirait cette masse amorphe, cette force de résistance, ce réservoir d'énergie, sans lesquels il n'est point de vie sociale. De même que l'éblouissement de la fête parisienne n'est possible que parce qu'il fut dans les provinces tant de ces maisons avares où l'on tient les volets clos pour préserver les tentures, de même la fécondité de l'invention intellectuelle, qui fait de Paris la cité des idées neuves, suppose sans doute ces fortes économies morales amassées par la Province, ennemie du nouveau et rivée à la tradition.

« Sur quoi roule depuis des siècles la chanson de la petite ville ? » interroge un plus moderne analyste du même problème, qui l'écoute avec sympathie. « Elle répète éternellement trois, quatre idées de religion, d'autorité, de mariage, d'épargne et d'héritage. Elle chante obstinément la règle ».

Mais comment se maintient la règle ? Ce n'est point par une affirmation abstraite ni une soumission raisonnée : la règle consentie n'est plus la règle. La haine de ce qui est nouveau, original,

étranger, le triomphe continuel de l'usage sur la raison, cette surveillance officieuse et mutuelle qui fait de la vie privée une sorte de vie publique, ce nivellement des mœurs où semble toujours s'efforcer la vie provinciale, tout cela, qui vous paraît mesquin et vulgaire, devient émouvant pour qui en pénètre la destination historique.

Mais on comprendra maintenant quelle réaction détermine dans le milieu provincial, dans cette bourgeoisie limousine, alors si bien défendue par ses trois jours de diligence et ses mauvais chemins, l'apparition de la Parisienne, et d'une Parisienne comme Mme Lafarge, qui apporte, avec les plus récentes modes et les dernières toilettes, les suprêmes acquisitions de la pensée et une conception de la vie la plus singulière.

Et je doute si elle fut jugée plus coupable de reviser selon George Sand les règles du mariage, ou de se refuser aux traditions ménagères de la bourgeoise corrézienne.

Je voudrais vous faire entendre que, par exemple, en transportant de la cuisine au salon le centre de la vie féminine, en délaissant son fourneau pour son *forte piano*, et aussi par certaines innovations de toilette, et même le jour où, chez sa belle-mère, elle fit, comme elle nous le raconte, descendre sur le parquet les tapis qu'on mettait alors en Limousin sur les meubles, l'insurrection fut aussi grave, le scandale aussi éclatant que lorsqu'on la voyait galoper seule dans les châtaigneraies sur sa

jument *Arabska*, tenir un courrier, dédaigner pour la société d'hommes cultivés qui causent politique ou littérature, la compagnie cancanière des femmes, enfin lire des romans et dominer son mari. Chaque geste, chaque démarche, chaque propos va engager contre elle les premiers principes — morale et religion — sur quoi repose la vie provinciale. C'est Balzac encore qui, décrivant une crise du même genre, nous fournit cette note brève et profonde. « Quand Dinah renonça à renouveler sa toilette chaque saison, elle parut adhérer à la *philosophie* du pays ».

En Limousin, messieurs, on crut voir une incarnation démoniaque. Je n'exagère pas. Aujourd'hui encore, il est impossible, dans les familles limousines où le souvenir s'est conservé, de parler froidement de ces choses. Aux premiers mots, je me suis vu fermer la bouche par un péremptoire : « C'est une coquine ». Et si j'insinue que peut-être les plus récents acquêts de la toxicologie laissent peu de force probante aux expériences d'Orfila, je comprends à merveille, à la façon dont il m'est répondu, que la question du poison est, dans ce débat, toute subsidiaire, qu'elle ne fut jamais une raison de se passionner et qu'elle symbolise une autre accusation autrement grave et profonde.

On commence à comprendre le problème. Ce n'est pas la revanche de Pourceaugnac du chroniqueur de l'*Evénement*.

C'est une réaction violente de la Province qui se

débarrasse, comme elle peut, d'un poison aussi dangereux en ses veines que l'arsenic en celles de Lafarge.

Ces jalousies, ces mesquineries, ces sottises dont Mme Lafarge a souffert, qu'elle a raillées, qui l'ont perdue peut-être, c'est une tradition qui se défend comme elle peut, par ses moyens ; et peut-être est-il légitime qu'elle se défende, et peut-être est-il nécessaire que les anciennes mœurs soient maintenues. Mais comment ne serions-nous pas attendris, en même temps, au spectacle de la lutte inégale où succombe cette jeune femme qui ne l'a point provoquée ?

« Marie Cappelle, dit Raspail, était une plante exotique au sein des bonnes et simples vertus de ménage de l'éducation limousine. Elle y a trouvé la mort ».

***

C'est là un des aspects du procès, le seul qui soit encore vivant. Peut-être ce caractère de la Province qu'elle symbolisait est-il en train de s'effacer, mais la haine de Mme Lafarge s'est jusqu'ici fidèlement transmise. Sa culpabilité est demeurée, dans l'ancienne société limousine, un dogme intangible.

Ce qui est intéressant, c'est de voir comment se lient, se croisent, se mêlent, se portent ces deux problèmes dont l'un, — la culpabilité ou l'innocence de l'accusée —, est d'ordre purement logique, dont l'autre, — la victoire de la Province ou de Paris —, est d'ordre purement passionnel.

Marie-Fortunée Cappelle, veuve Lafarge, est-elle coupable d'avoir donné la mort à son mari à l'aide de substances nuisibles ? Que de choses dans cette simple question et qui n'y sont point contenues ! La position à laquelle chacun va se déterminer dans le débat logique, est étroitement rattachée, par un lien plus ou moins conscient, à celle que les circonstances lui donnent dans le débat passionnel. L'effet en retour de la logique sur la passion n'est pas moins frappant. Ce n'est point pour des raisons logiques qu'on était partisan de Mme Lafarge, mais tout de même si, en pleine audience, elle avait avoué son crime, — sans doute les plus enragés seraient retombés sur leurs pieds, tant la logique a peu d'importance : si elle a tué, elle a bien fait, — mais combien d'autres étaient, pour elle, perdus !

C'est ainsi qu'un incident judiciaire a pu changer l'orientation morale du problème et l'axe du classement des partis, de façon que le duel de Paris et de la Province en soit élargi et transformé.

Quelques semaines après l'arrestation de Marie Cappelle, un M. de Léautand, appartenant à la meilleure société parisienne, fit connaître que, pendant un séjour de l'accusée à son château de Busagny, une parure de diamants avait été mystérieusement soustraite à sa femme. L'arrestation de Marie réveillait, disait-il, et fortifiait ses anciens soupçons. Une perquisition faite à Glandier amena la découverte de la parure. Peu importe la défense de l'accusée d'après qui Mme de Léautand,

après avoir simulé un vol, lui aurait confié, avec mission de les vendre, ses bijoux, pour acheter le silence d'un ancien amoureux qui rappelait d'une façon pressante à la jeune femme les engagements et les imprudences de la jeune fille. Une accusation de vol se trouvait ainsi jointe à l'accusation d'empoisonnement.

Mais dès lors, ce n'est plus seulement l'envieuse famille limousine, c'est une des plus brillantes familles du plus brillant Paris qui accuse, et voilà du coup Pourceaugnac hors de cause. C'est ailleurs que va se faire le partage des croyances.

N'en doutons pas. La lecture des journaux du temps, les débats mêmes, la tradition orale dont j'ai pu recueillir encore certains fragments, l'opinion d'un des plus récents historiens du romantisme, tout atteste que le procès Lafarge prit alors le caractère d'une crise romantique.

C'est une chose curieuse que cette année 1840 voit à la fois le règne de M. Prudhomme et le point culminant du romantisme dans les mœurs. C'est l'époque où se désolent le plus d'incompris des deux sexes, où les René, les Oberman, les Werther abondent dans les magasins de nouveautés et dans les études de notaires, où Mme Bovary déjà s'ennuie jusqu'à en mourir.

Mme Lafarge devint l'idole de tous ces cœurs en détresse et le symbole de toute une manière de sentir. La croyance en son innocence rallia toutes les exaltations et toutes les révoltes.

Mais ce fut dans la province même qu'elle commença de jouer ce rôle. Sous l'inertie, sous l'immobilité apparente de la Province, on démêlerait un bouillonnement de désirs cachés, d'énergies en puissance. La fonction de la Province n'est-elle pas en définitive de faire des Parisiens ? Mme Lafarge, par sa seule présence, par tout ce qu'elle apportait de nouveau, en même temps qu'elle déterminait une puissante réaction traditionaliste, groupait autour d'elle toutes ces nostalgies, ralliait cette fournée du Minotaure. Ces jeunes gens qui, brûlants d'impatience ou dévorés d'ennui, vont chaque jour sur la grand'place regarder partir la diligence, elle les séduisit par cette persistante invitation au voyage, — à tous les voyages — qu'était la nouveauté de sa personne, tout cet exotisme de sa toilette, de son allure, de ses propos. Elle fut pour eux une vivante illustration de leurs lectures romantiques. La vie où surgit son image parut plate, guindée et mesquine. Il suffit qu'elle fût différente pour mériter d'incarner le rêve et, dédaigneuse de toutes les contraintes, elle favorisa toutes les évasions.

C'est ainsi que dans ce Limousin même, autour de cette image d'elle que sans doute elle ne voulut point donner, gentilshommes attristés en d'inutiles manoirs, médecins ou avocats asservis à de rustiques clientèles, à d'aigres épouses, elle ramassa son premier cortège.

Sans doute, y eut-il bien du déchet. Parmi ces

jeunes gens, beaucoup allèrent à Paris tendre le cou à d'autres servitudes, se plier à d'autres adaptations. Plusieurs, dans leur province même, se marièrent et, en outre, devinrent notaires. Mais l'un d'eux, jeune avocat de vingt-deux ans, venait de s'inscrire au barreau de Tulle et se nommait Charles Lachaud.

Puis lorsque se généralisa à toute la France, bientôt à toute l'Europe la passion soulevée par le procès, le cortège fit accueil à tout ce qu'il y avait d'âmes révoltées ou farouches, de romantiques, disait-on à Paris, de cœurs sensibles, disait-on à Berlin.

D'autres criminelles sans doute charmèrent de jeunes oisifs, et parmi la torture des interrogatoires et le désarroi physique, et les larmes, et l'émoi des attaques de nerfs, parurent mériter tous les pardons. On démêlerait dans un tel sentiment une pitié sensuelle, un goût voluptueux de consoler celle que tout abandonne, une sorte de poésie grossière et frénétique, néronienne, toute une chevalerie assez trouble, à qui sans doute le romantisme a fourni un vocabulaire, mais qui est de tous les jours et ne vaudrait point qu'on le signalât.

Mais l'originalité du cas Lafarge, c'est que le sexe n'a rien à y voir, et le caractère de la passion que j'essaie d'analyser, fut de rester chaste et comme toute abstraite. Aussi bien ne saurais-je dire ce que fut Mme Lafarge. J'ignore si elle était belle ou jolie ; déjà nous l'avons oubliée. Une seule chose

importe, c'est l'image que ses amoureux adoraient, la figure qu'ils lui ont imposée. Eh quoi ! Ne voyez-vous pas en cette image plus de réalité significative et historique qu'en Mme Lafarge elle-même ?

Parmi tant de cerveaux qu'elle habita, elle en détraqua quelques-uns. C'est l'ordinaire. Un jeune homme, pour sauver la tête innocente — et vous connaissez cela — s'avoua coupable. Un autre devint fou à l'audience et clama des protestations délirantes. Un autre, en apprenant la condamnation, se tua.

Beaucoup se rangèrent. « Les amoureux de Mme Lafarge, pouvait-on écrire vingt-cinq ans plus tard, ont grisonné, pris du ventre, tourné à la prose, aux affaires, aux fonctions publiques : ce n'est pas sans un peu de confusion que la plupart se souviennent d'avoir transformé en tournoi une cour d'assises, provoqué en champ clos un jury limousin et déclaré traître et félon chevalier l'illustre doyen de la Faculté de médecine de Paris, qui avait osé ternir d'une tache arsenicale le blason de leur dame ».

Voilà donc cette brillante cohorte des croyants de Marie Cappelle — tous les jeunes gens de vingt à trente ans qui jettent leur gourme.

Mais ce n'est pas tout. Ceux-là sont les révoltés bruyants, les amis abstraits. On n'aurait pas une vue complète si l'on n'appelait à figurer dans le cortège les humbles, les simples, ceux qui ne s'insurgent pas contre la règle, mais qui l'ignorent,

ceux chez qui l'inconscient prime la logique, et le sentiment la loi : c'est sur eux que s'exerce sans contrainte la séduction personnelle de Mme Lafarge, auquel nul de ceux qui l'approchèrent sans se défendre n'échappa ; c'est d'abord et surtout cette charmante Clémentine, la bonne *Clé*, le modèle de la bonne servante, qui, pour ne point quitter sa maîtresse, s'impose les rigueurs de la prison, et qui se soucie bien qu'elle soit coupable ! C'est Emma Ponthier, la jeune cousine uzerchoise, qui, elle aussi, est partie pour la prison de Brive et qui, pressée, assiégée par toutes les haines limousines, n'a d'autre argument que son amour. Ce sont, plus tard, les prisonnières qui partageaient sa captivité et qui oublient leur souffrance pour déplorer la sienne, et qui oublient leur crime pour se justifier en son innocence, cependant que les directeurs, les geôliers, les hommes de règle restent durs et incrédules ; c'est aussi cette novice de quinze ans, qui s'offre, afin de permettre une évasion, à changer ses habits pour ceux de la prisonnière et qui, avec sa sœur, une tendre nonne, prie pour que son innocence éclate, cependant que la supérieure leur commande des neuvaines pour qu'elle avoue son crime et glorifie la religion par un repentir solennel. C'est le bon peuple de Tulle qui encourage l'accusée lorsqu'elle entre chaque jour à l'audience. Ce sont tous ceux qui ne se raidissent pas contre leur sentiment et qui savent mieux aimer que raisonner.

« Je m'en vais — disait un jour un fonctionnaire

qui venait de visiter Mme Lafarge et qui la croyait coupable — je m'en vais, car je tiens à juger toujours avec ma raison ».

Singulière illusion !

Ainsi, dans cette troupe des amoureux de Mme Lafarge, dont je cherche à dresser l'inventaire, nous voyons figurer des amoureux de tête et des amoureux de cœur. Comment ne ferais-je pas une place de choix à notre illustre confrère Lachaud, qui fut, en vérité, l'un et l'autre ?

Vous ne me pardonneriez pas non plus de rabaisser jusqu'à l'anecdote ce curieux épisode, ni d'en faire un appât au goût croissant du public — hélas ! de tous les publics — pour l'information scandaleuse. Nous savons seulement que Lachaud n'avait vu sa cliente qu'une fois avant l'arrestation et qu'une prisonnière n'a point d'alcôve. On ne saurait nier d'ailleurs qu'il lui fût uni par le plus tendre attachement ; lorsque, condamnée, elle fut transférée à la prison de Montpellier, il la suivit et voulut se faire inscrire au barreau de cette ville ; ce fut elle qui, dans un douloureux sacrifice, obtint de l'envoyer vers sa gloire. Elle fut vraiment pour lui la libératrice : du coup, il se mit hors la loi de son petit pays et dut partir. N'est-ce pas émouvant que cette carrière ait débuté par l'amour, et qu'à la source de cette grande voix on ne trouve pas les froids enseignements d'un rhéteur, mais bien l'emportement d'une vraie passion ?

Telle était, messieurs, lorsque s'ouvrirent les débats, la troupe ardente des lafargistes avec son chef de vingt-deux ans.

En face d'elle l'ennemi était nombreux et décidé.

Ce sont d'abord les femmes.

Sans doute, c'est pour une femme la rançon habituelle de trop plaire aux hommes, que d'encourir le blâme des autres femmes, mais tout de même la jalousie serait ici une explication bien vulgaire et simpliste.

Notons d'abord que Mme Lafarge eut pour elle toutes celles qui sont en deçà ou au-delà des conventions sociales, les très simples qui les ignorent et les très compliquées qui les dépassent. Et ce sont d'un côté des prisonnières ou des servantes, et ce sont de l'autre les incomprises, les muses de Paris ou des départements, les exaltées du droit au bonheur, les servantes de la passion souveraine, les bas-bleus du cœur. Rachel lui rendit visite dans sa prison.

J'ai dit les femmes ; mais, en vérité, ce sont plutôt les *dames* qui menèrent contre elle le combat. Mme Lafarge, et voilà ce qui est le plus certain dans son cas est une révoltée du mariage. Or nul crime que les femmes pardonnent moins. Lorsqu'on lapidait la femme adultère, c'était toujours des mains féminines qu'étaient parties les pierres les plus dures ; c'est encore dans des bouches de fem-

mes qu'on trouverait contre la pécheresse les plus amères invectives.

Mais qui dira la garde sévère que tiennent les dames autour du mariage ? D'après Chamfort, elles ont formé contre nous « une sorte de confédération tacite », et vous savez que Schopenhauer dénonce le vaste complot qu'elles ont ourdi pour nous prendre au piège du mariage. S'il faut en croire le grand misogyne, le mariage appartient aux femmes ; c'est elles qui l'ont inventé, qui en ont tracé les règles, qui ont su y offrir à l'homme cette prétendue souveraineté, qui n'est qu'un leurre. Malheur donc à l'imprudente qui y touche, malheur à la révoltée dont l'exemple dégoûterait l'homme de signer le précieux contrat !

Sans nous engager dans cette métaphysique, reconnaissons que le mariage est l'affaire essentielle des femmes, qu'il est leur domaine ; et c'est pourquoi elles s'occupent tant du ménage des autres.

La sténographie nous fournit à cet égard une précieuse notation, qui est aussi une charmante scène romantique :

« *Le Président.* — Gendarme, introduisez l'accusée.

« On attend environ vingt minutes, et le concierge du palais et le gardien de la geôle portent Mme Lafarge dans une bergère ; elle est privée de tout mouvement ; sa physionomie dénote la souffrance qu'elle endure. Ce spectacle remue vivement l'auditoire ; *les dames seules paraissent impassibles* ».

Et, sans doute, de la tribune où siègent Mme la préfète, Mme la notairesse, Mme la conservatrice des hypothèques, toutes les « Madame » de la ville, les sourires, les encouragements sont pour M. l'avocat général, car il est bien non seulement l'allié de devoir, mais de passion ; et voici venir dans l'armée des ennemis, avec la femme, le plus puissant, l'Etat.

L'attitude de l'avocat général ne fut pas celle d'un logicien qui bataille avec des arguments, mais d'un passionné qui lutte contre une autre passion. Sans doute, on se maintient le plus possible dans les catégories de la raison, mais parfois cette surface a des déchirures par où la passion explose. Ainsi dans cette amusante scène qu'il faut encore laisser conter par le sténographe :

« *M. Dupuytren,* expert : ...et après maintes expériences, nous n'avons obtenu aucune tache arsenicale. (Mouvement général. Des applaudissements prolongés se font entendre. Mme Lafarge se penche en souriant vers son défenseur, qui, moins maître qu'elle-même de son émotion, sent des larmes inonder son visage.)

« *M. l'avocat général :* Les applaudissements sont une grave infraction au respect dû à la justice. Nous signalons aux huissiers le jeune homme placé devant Mme de Violaine ; nous l'avons vu applaudir. (S'adressant à la personne qu'il indique, M. l'avocat général, en élevant la voix) : Levez-vous, monsieur (l'assistant obéit). Vous avez manqué de respect à la

cour, à la justice ; ce que vous avez fait est de la plus grave inconvenance. (S'adressant au public). Et depuis quand le sanctuaire de la justice est-il devenu une arène pour les mauvaises passions ? Pense-t-on qu'il ne reste plus de ressources à l'accusation ? (Sourdes rumeurs.) [Et, en effet, il ne reste plus de poison, mais qu'importe le poison ? Soyez sûr qu'il l'a oublié.] Pense-t-on donc qu'il ne lui reste pas encore à remplir une grande et solennelle mission ? »

S'est-il assez échappé de la convention logique ? Paillet, le défenseur, l'y ramène d'un mot très raisonnable et pour cela même très comique : « Ce jeune homme, dit-il, a cédé à un mouvement honorable, à un sentiment de joie lorsqu'il a vu qu'il n'y avait pas ici un crime horrible à déplorer. C'est là, messieurs, un bonheur social auquel il faut que tout le monde prenne part ».

Mais qui donc, parmi ces mouvements, ce flux et ce reflux de la passion, qui donc songeait au problème judiciaire, qui donc se souciait du poison ?

A tout le moins les experts, penserez-vous. J'en suis moins sûr. Que cherchent-ils au fond de leurs cornues ? Est-ce l'arsenic ? Est-ce leur préjugé ?

Admirons ici encore le travail de la légende qui a laissé choir l'inutile pour nous présenter la vérité dans un saisissant raccourci. Alors que quatre ou cinq expertises se sont succédé, que neuf experts de Brive, de Limoges, de Paris ont été entendus,

elle n'a retenu que le débat d'Orfila et de Raspail, fixé par la phrase célèbre : « Je trouverai de l'arsenic dans le fauteuil de M. le président et dans M. Orfila lui-même, s'il consent à se soumettre à une cuisson convenable », et popularisée par la chanson:

Et lorsque Raspail arriva
Soudain Orfila fila.

Après trois expertises où l'on en avait appelé des médecins de Brive aux chimistes de Limoges, il semblait établi que le cadavre de Lafarge ne recélait pas d'arsenic. Cependant l'accusation ne capitule pas. Il faut à la monarchie bourgeoise la tête de Marie Cappelle, il faut à l'Etat bourgeois infliger une leçon à ces écervelés que mènent les mauvaises passions. Comment un si haut dessein est-il lié à ceci : les morceaux de pancréas, d'estomac ou d'intestin qui composent en cette marmite cette bouillie informe et puante qu'on remue avec une cuiller, soumis à des réactions déterminées, font apparaître de l'acide arsénieux, c'est ce que je ne saurais vous expliquer. Mais il faut obtenir cette affirmation nécessaire ; on convoquera donc, en la personne du doyen de la Faculté de médecine Orfila, la science officielle.

C'est alors, messieurs, qu'un auditoire palpitant attendait l'oracle ; les chimistes procédaient dans la cour du Palais à leur infernale cuisine, et parfois des bouffées passaient dans l'audience, qui, pour parler le langage d'alors, faisaient frissonner

les juges dans leurs robes rouges. A une bouffée plus fétide ou plus âcre, le sténographe note « qu'un mouvement de dégoût se manifeste dans l'auditoire. Les membres de la Cour se regardent et s'interrogent des yeux avec une expression d'inquiétude indéfinissable. Ils se demandent s'il ne serait pas convenable et d'une prudence élémentaire de lever la séance.

« M. le président consulte M. l'avocat général.

« *M. l'avocat général :* Je ne sens rien ».

« Pour un avocat général, remarque une auteur du temps, c'est encore fade ; il faut que ce soit plus relevé pour frapper son odorat ».

Le chimiste officiel — on s'en serait douté — trouva de l'arsenic. L'avocat discuta logiquement ses conclusions, comme si elles étaient une chose logique. Mais nul ne l'écoutait.

Cependant de jeunes stagiaires, chez qui une longue habitude professionnelle n'avait point encore altéré la fraîcheur des impressions, songèrent à en appeler de la science officielle à la science révolutionnaire : c'était de nouveau bien poser la question. Un certain Babaud-Larivière, qui fut, depuis, grand-maître de la Franc-Maçonnerie, partit pour Paris à franc-étrier. Il ramena le fameux Raspail, qui a lui-même conté ce voyage mélodramatique. Guérisseur arraché à ses élixirs, démagogue à ses almanachs par une passion soudaine, il s'en va, la nuit, brûlé de fièvre, sous la colère d'un orage, par les chemins effondrés. A peine s'ar-

rête-t-on aux relais, où les postillons en sueur changent la voiture brisée, les chevaux crevés. Cependant il arrive. « Trop tard ! lui crie la foule. Malheureux ! vous l'avez tuée ! » Et dans le Palais, tandis que se déroulent les périodes du plaidoyer, le public n'a pas quitté des yeux la porte par où doit entrer le libérateur.

Mais lorsque Raspail arriva,
Soudain Orfila fila.

Il n'y eut point de rencontre : Raspail n'eut pas à remuer le mélange immonde ni à ganter ses mains des entrailles purulentes. Qu'en avait-il besoin ? Il s'occupa plutôt à composer un mémoire qui excita la verve d'Alphonse Karr :

« M. Raspail, homme savant et pour lequel, sans le connaître, j'avais une prédilection particulière, vient d'écrire dans les journaux une lettre extrêmement bizarre.

« On l'emmène à Tulle, pour contrôler le rapport de M. Orfila, et on lui demande : — Croyez-vous que le résidu obtenu soit de l'arsenic ?

« Il répond :

« — Mme Lafarge cherche à plaire à tous et jamais effacer personne.

« Elle est d'une force supérieure sur le piano, douée d'un beau timbre de voix, elle chante avec une rare méthode ; elle explique et traduit Gœthe à livre ouvert, possède plusieurs langues, improvise les vers italiens avec autant de grâce et de pureté de style que les vers français. »

Cet Alphonse Karr, avec tout son esprit, n'est qu'un sot. Cette superposition de la passion à la logique, cette transposition dans l'ordre de la logique des vérités passionnelles, ne lui donnent qu'à sourire, et, sans doute, il y a dans tout contraste un élément de comique. Pour nous, elle nous donne à penser.

Est-ce que nous pouvons le dire, maintenant, que le poison dont on parle toujours, que l'arsenic dont le nom est dans toutes les bouches, personne, au fond, n'en a cure ? Chacun déguise de raisons logiques sa passion. Et tous, qui croient poursuivre la vérité, ressemblent à « ces enfants qui courent après un masque, et qui s'enfuient dès qu'il se retourne ».

Voici donc comment le problème se pose aux jurés : Un débat passionnel dont il ne fut, pour ainsi dire, pas fait mention au cours de ces longues audiences, un débat logique. Lequel ont-ils suivi ? Lequel vont-ils trancher ?

Ils ont pris soin de nous renseigner. Le pourvoi en cassation formé par Mme Lafarge mentionne des propos tenus par les jurés qui affirmèrent tous que le « bâtoniste de Paris » ne leur en ferait pas accroire et qu'ils maintiendraient leur préjugé. Un juré dit : « Je souhaite que M. Orfila trouve du poison ». Et un autre ajouta que les débats ne changeraient rien à son opinion. Celui-là, le juré Brindel, mérite que son nom soit conservé.

C'est lui, en effet, qui a qualité pour dégager la philosophie de ce procès.

Quelques bons esprits, et sans doute beaucoup de bonnes âmes, s'offenseront qu'un juge ait renié si brutalement la vérité judiciaire. J'admire plutôt après le déluge logique que venait de subir le juré limousin, une pareille explosion sentimentale. S'il y a derrière son vote, non pas une défaillance de la raison, mais une profonde vérité sensible, de manifester cette vérité, n'était-ce point son rôle ? Prenons mieux conscience des conditions de la justice populaire. Que demandez-vous à ces jurés ? De trancher les questions scientifiques que viennent de débattre un Orfila, un Raspail ? Y pensez-vous ? De se prononcer sur les subtilités logiques où viennent de s'exercer un Decoux, un Paillet ? Quelle plaisanterie ! Vous faites appel à l'instinct. Ce oui ou ce non des jurés, s'il aspire à représenter la vérité absolue, s'il n'est donc qu'une détermination logique, et la position précaire d'une intelligence débile, allons, c'est effroyable ! Mais si vous ne demandez au juré que de constater sa vérité personnelle, de s'abandonner à ses réactions instinctives, comment voulez-vous qu'il se trompe ? S'il prétendait se décider avec sa raison, il se rendrait sujet à l'erreur, mais lorsqu'il se borne à manifester naïvement son préjugé, qui oserait le contredire ? Que le juge renonce à juger, et simplement songe à se défendre, ou à défendre son ordre, et il n'y a plus d'erreur judiciaire.

Croyez-vous que ce soit là une conception de la justice toute vulgaire ? L'idée de justice, telle que nous l'avons faite, est purement relative ; de très grands esprits refusent d'y adhérer, et c'est une chose curieuse que si le juré tullois avait su mettre en forme et traduire en langue claire son sentiment, il se serait rencontré avec Gœthe lui-même, lorsque celui-ci s'écriait : « J'aime mieux l'injustice que le désordre ».

Mais rien ne symbolise mieux, ne rend plus apparent, ne fait mieux comprendre et constater ce dualisme, ce parallélisme du débat officiel qui se poursuit selon les rites de la logique judiciaire et du débat véritable qui se déroule selon les mouvements de la passion — que la légende de Lachaud.

On croit communément que Lachaud plaida pour Mme Lafarge et la légende en est si répandue qu'il me souvient avoir entendu conter que dans sa rage éloquente il ensanglantait ses mains sur la barre des défenseurs. Or, Lachaud — qui plaida seulement au procès correctionnel sur un incident de procédure — assista muet au procès criminel, et ce fut un avocat parisien, le bâtonnier Paillet, alors illustre, qui défendit, avec beaucoup d'adresse et d'ampleur, l'accusée.

Vous surprenez ici, messieurs, en action le travail de la légende qui déforme, dit-on souvent, qui retrouve, dirai-je plutôt. La légende a oublié le pro-

blème logique et les positions de ce problème, le poison, le gâteau, les tisanes, les expertises et les témoignages, elle a oublié l'avocat qui, fort habilement, sans doute, en ordre parfait, j'en suis sûr, menait à la bataille le troupeau des arguments. Elle se rappelle le nom de celui qui se tut, mais qui aima. Elle oublie le nom de celui qui présidait à la logique, elle se rappelle le nom de celui qui symbolisait la passion.

En pouvons-nous tirer une leçon ? Peut-être me suis-je laissé glisser sur ma pente naturelle à philosopher plus qu'il n'était nécessaire pour vous retenir ces quelques instants auprès d'une histoire qui s'efface et parmi des ombres décolorées qui s'émiettent. Je voudrais à tous le moins y trouver pour notre discipline professionnelle — oh ! je n'aurai pas la présomption de dire un enseignement — une suggestion peut-être, telle qu'elle habite en moi, encore imprécise et déjà puissante.

L'éloquence n'est point un échange intellectuel : c'est par l'intermédiaire des sensibilités que les intelligences communiquent. C'est à la sensibilité qu'il faut porter nos coups. N'a-t-on pas comparé l'intelligence parmi l'inconscient à un tremblant fanal dans un océan de ténèbres ? Comprenons enfin qu'on ne saurait persuader sans émouvoir, et qu'il faut d'abord, avant d'exiger les déterminations logiques, réduire les résistances obscures de l'inconscient, de façon que l'éloquence ne soit plus

un exercice littéraire, un jeu de l'esprit, mais une entreprise de la volonté, passionnée à la fois et clairvoyante, ardente et disciplinée. Et c'est pourquoi l'orateur qui cherchera une leçon dans le procès Lafarge et qui en aura pénétré le sens profond, s'attachera moins à la brillante rhétorique du bâtonnier Paillet qu'à l'émotion muette de Lachaud.